

Paragraphe 29

Devrait-on dans le 33 C/5 continuer à mettre l'accent sur les activités normatives ? Y a-t-il d'autres domaines dans lesquels il pourrait être nécessaire de consolider les acquis et d'assurer un suivi, y compris en vue d'alimenter les processus de formulation des politiques ?

Êtes-vous satisfaits de l'interaction et de la synergie entre les activités et les instruments normatifs ? Estimez-vous qu'il serait nécessaire d'entreprendre des activités complémentaires basées sur des recherches - et, dans ce cas, lesquelles ?

Réponse du Canada

Depuis la 30^e Conférence générale en 1999, l'UNESCO élabore activement des activités normatives pour la culture. Suivant l'adoption de la Convention sur la protection de la diversité des contenus culturels et des expressions artistiques à la 33^e Conférence générale, nous recommandons de porter attention à la mise en œuvre et à la surveillance des activités normatives déjà en place. Les États membres prennent du temps à ratifier certaines autres conventions en dépit du temps et de l'énergie que l'UNESCO a consacrés à leur élaboration.

Paragraphe 30

Convient-il que le grand programme IV continue de mettre l'accent, en allant encore plus loin dans cette voie, sur des activités intersectorielles et interdisciplinaires du genre de celles déjà envisagées dans le 32 C/5 ?

Souhaitez-vous suggérer de nouveaux domaines se prêtant à des actions intersectorielles et interdisciplinaires distinctes ?

Réponse du Canada

Puisque le « dialogue interculturel » constitue la priorité principale du grand programme IV, l'UNESCO doit continuer à encourager les activités intersectorielles et interdisciplinaires dans tous les secteurs. Il est également quelque peu surprenant de constater que, dans le paragraphe 30, les activités interdisciplinaires sont décrites comme étant un « aspect innovant » du grand programme IV, car cette affirmation laisse entendre que les méthodes de travail intersectorielles et interdisciplinaires ne font pas encore partie intégrante de la « culture » de travail au sein de l'Organisation. Le cas échéant, tous les efforts devront être déployés pour renforcer une approche interdisciplinaire dans tous les principaux champs d'action.